

# RESEAU CAMEROUNAIS POUR LA CONSERVATION DES ECOSYSTEMES DES MANGROVES



Branche du Réseau Africain pour la Conservation des Mangroves (RAM)

**Edition spéciale 2009**

## Matanda News

### Matanda News

Trimestriel d'information  
Matanda News du  
Réseau Camerounais  
pour la Conservation des  
Ecosystèmes de  
Mangrove (RCM)

### Directeur de publication et coordonnateur :

Docteur Gordon Ajonina

### Rédaction et production :

Yvonne Caroline  
Miyema  
Emilie Nadège Tamo  
Kohom

### Sources:

[www.mangrove-africa.net](http://www.mangrove-africa.net)  
[www.allAfrica.com](http://www.allAfrica.com)  
[www.copenhagen-2009.com/copenhagen](http://www.copenhagen-2009.com/copenhagen)  
[www.futura.science/com](http://www.futura.science/com)

### Site web :

[www.mangrove-africa.org](http://www.mangrove-africa.org)

### E-mail :

[Matanda\\_news@yahoo.fr](mailto:Matanda_news@yahoo.fr)

### Partenaires :

RAM (la voix de la  
mangrove)  
MAP (MAP infos)

### **Informier et éduquer le public camerounais sur la conservation des mangroves**

En ces temps contemporains, la terre court un très grand danger, l'écosystème des mangroves n'en est pas moins épargné.

Le Cameroun est l'un des rares pays au monde avec des mangroves couvrant une superficie d'environ 200000 ha représentant 30% de la côte. C'est ainsi une ressource naturelle considérable.

Cependant elle connaît une dégradation progressive due au déboisement abusif et les occupations anarchiques des zones humide mais aussi au réchauffement climatique qui conduit à un accroissement des inondations et de l'érosion du Littoral, une augmentation de la fréquence de la gravité des tempêtes tropicales, une modification de la distribution et de l'abondance des ressources biologiques de la zone côtière.

En effet, il n'est nul doute que le Réseau Camerounais pour la Conservation des Ecosystème de Mangrove (RCM) a fait la différence comme acteur majeur de la société civile dans la protection de cet écosystème. L'élaboration de la méthode d'utilisation durable des mangroves par l'usage de système amélioré de fumage de poisson est une illustration digne d'intérêts. L'action concertée du gouvernement, les OG et ONG membres est très significative. Malgré cela beaucoup reste encore à faire.

C'est sans doute dans ce sillage que le trimestriel d'information *Matanda News* prend le témoin pour non seulement sensibiliser la population du danger que court notre environnement mais aussi de la nécessité qu'est de le protéger.

Le réchauffement climatique n'est donc pas un concept inventé pour « contrôler » le monde, c'est une réalité ; il nous concerne autant que les autres : Un seul de tes gestes peut sauver nos écosystèmes en sursis

**Meilleurs vœux pour l'année 2010  
et bonne lecture !**

**Trimestriel  
d'information  
Vol 3 N°1-4  
décembre 2009**

### Sommaire

#### **Editorial..p1**

#### **Echos :**

-Avis au public p2  
-3000 palétuviers  
plantés à Campo. p2  
-Utilisation durable  
des mangroves  
...fumage de poisson  
p3

#### **Focus sur :**

-Copenhague...p4-5  
-RCM s'engage à  
renverser la tendance  
de dégradation et de  
perte des mangroves  
au Cameroun..p5-6  
-L'impact du  
réchauffement  
climatique sur les  
mangroves..p6-7  
-Forum national sur la  
gestion intégrée ..p7

#### **Rencontres :**

- 8<sup>ème</sup> réunion du  
comité exécutif à  
Campo..p8  
-9<sup>ème</sup> .... à Buea..p9  
-Conférence de  
Accra..p9

#### **Interview :**

Avec M Kiam  
Daniel..p10-11

#### **Annonces :**

-Décès de Jean  
Djiguil Keita..p12  
-Promotion du Dr  
Chuyong en maître de  
conférence..p12

## Avis au public :

Le public est informé que la réserve de la faune de Douala-Edea très riche en mangrove à cheval entre les départements de la Sanaga Maritime (arrondissements d'Edea 1, Mouanko et Dizangué) et du Wouri (arrondissement de Manoka-Douala VI) est érigée au statut de Parc National avec une extension marine par le Ministère de la Forêt et de la Faune (MINFOF).

Ce parc est couvrir une superficie de deux cent quatre vingt seize mille (296 000) hectares et constitué de 04 enclaves d'une superficie totale de 23,396 ha. Ces enclaves sont :

- Enclave 1 : coté Yoyo Malimba (Souélaba-coconut kombo- Moulompo Djedou) 7105 ha.
- Enclave 2 : coté Malimba Badangue 3346 ha
- Enclave 3 : zone de Yassoukou 7752 ha
- Enclave 4 : zone de Bonapombè-Pongo songo 5194 ha.

Les populations de la zone décrite sont informées qu'elles disposent d'un délai de 30 jours à partir de la date d'affichage ou de diffusion du présent avis au public par le MINFOF pour déposer leurs réclamations éventuelles au près des chefs de circonscriptions administratives (préfectures et sous-préfectures), mairies, chefferies traditionnelles concernées, au près des services locaux du ministère des forêts et de la faune. Passé ce délai, aucune réclamation ou opposition ne sera plus recevable.



Plan cartographique du parc national Douala-Edea

## Lutte contre la dégradation des mangroves : 3000 arbres plantés à Campo

Environs 3000 arbres ont été plantés dans la région des plages de Campo à l'embouchure du Ntem dans la Région du Sud pour prémunir contre l'érosion côtière et atténuer les effets du changement climatique.

Le projet est mené par le Réseau pour la Conservation des Ecosystèmes de Mangrove (RCM), en collaboration avec le Fond Mondial pour la Nature (WWF), la société civile et les organisations non gouvernementales basées dans les zones côtières du pays.



Le planting des arbres de mangrove à Campo Beach



## **L'utilisation durable des mangroves par l'usage de système amélioré de fumage du poisson**

L'exploitation du bois de chauffage pour le fumage du poisson est la plus grande menace à la durabilité des écosystèmes du palétuvier dans la réserve de faune Douala-Edea(RFDE) devenu désormais Parc National. Le taux élevé de feu de bois est le résultat d'une consommation du bois par le système de fumage traditionnel (SFT) utilisé pour fumer le poisson dans cette région.

Afin de réduire cette tendance nous préconisons l'introduction du système amélioré du fumage de poisson dans les villes côtières du Cameroun .L'utilisation du système de fumage traditionnel pourrait être la cause principale de la surexploitation actuel de bois de palétuvier dans la plupart des villes côtières de la région. A l'instar du campement de Yoyo situé dans les enclavures de l'arrondissement de Mouanko. Ceci relativement à la consommation du feu de bois. Plusieurs études par la Cameroon Wildlife Conservation Society (CWCS) dans la zone ont montré que l'utilisation du système amélioré de fumage de poisson est d'une efficacité supérieure contrairement au système traditionnel contribuant à la réduction de 60% de consommation de bois de palétuvier par les ménages de pêche, les conditions de travail de femme et des enfants seront améliorées par la réduction de temps du fumage du 2 à 3 jours à 4-8 heures, réduction des maladies pulmonaires et la lutte contre la pauvreté par la réduction des dépenses sur les maladies liées aux fumées et le bois, le temps gagné pour investir a autres fins économiques.



**Le bois de feu pour fumer le poisson devrait être utilisé dans une optique durable**



**Fumoir traditionnel (Photo CWCS)**



**Fumoir amélioré de la CWCS en Douala-Edea (Photo CWCS)**



**Faire participer les communautés locales à la gestion des mangroves aide à sauvegarder l'environnement**

# AGISSEZ!

## CHANGEZ L'AVENIR

DITES-LE À VOS LEADERS - L'ÉCHEC N'EST PAS UNE OPTION



### Copenhague : lendemain biaisé pour la réduction du CO<sub>2</sub> et les gaz à effet de serre

Voilà des années que le monde entier cherche des solutions pour réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> et gaz à effet de serre et ainsi lutter contre le réchauffement climatique. Tout ceci s'est traduit dans le protocole de Kyoto bien connu ; par lequel les pays industrialisés ont accepté des réductions drastiques de leur émission pour les années à venir sans savoir d'ailleurs quel serait l'impact de ces engagements quasi idéologiques sur le développement économique et l'emploi.

4 ans après Kyoto, Copenhague : forum mondial du réchauffement climatique a regroupé 193 pays du monde dont l'objectif était de parvenir à un accord mondial sur la réduction des gaz à effet de serre. Si la cause est commune, les approches sont différentes et les pays arrivent en ordres dispersés au chevet de la planète. Les divergences entre les pays du nord et du sud se sont durcies et les pays émergents ne veulent pas devenir les boucs émissaires des puissances occidentales toujours très polluantes.

Si on fait un point sur cette crise climatique, entre vraies menaces et fausses prophéties, entre espoir et réalité, entre exigence des uns et refus des autres, nous apercevons clairement que l'enjeu économique, est étroitement lié et est fort considérable. De fait, la réduction de CO<sub>2</sub> peut donc paraître pour certains à la récession. Mais si récession légère il y a, elle sera acceptable parce que la qualité de vie des populations s'améliorera. La grande entrave ici est que les efforts environnementaux semblent trop pénalisant pour l'activité économique, l'emploi, la fiscalité et la vie de tous les jours pour les pays industrialisés.

Copenhague bâti sur ces élans, ne pouvait que se dérouler dans une tension extrême et vouée à l'échec. Les accords de Kyoto tombés en décrépitudes avec le forum du réchauffement climatique : la réduction du CO<sub>2</sub> reste incertaine

## **La voix Africaine à Copenhague : le représentant africain a tapé du poing sur la table**



**Djemouai Kamel :  
chef de la délégation algérienne**

L'Afrique victime et non responsable du changement climatique ; ayant le plus faible taux d'émission de gaz à effet de serre subie plus l'impact du changement climatique .De ce fait elle a tenu à se faire entendre : l'une des principales revendications concerne la compensation par les pays industrialisés.

Les pays pauvres seront les plus touchés par le changement climatique, essentiellement victimes à l'exception de l'Afrique du sud. Le continent africain produit peu de gaz à effet de serre, il demande ainsi réparation aux pays responsables des émissions de gaz à effet de serre. Il n'a rien à offrir faute d'être assez développé, il attend des efforts de la part des principaux pollueurs.

Pour l'union africaine la mort du protocole de Kyoto constitue la mort de l'Afrique .ils craignent la fin de mécanisme de compensation avec l'abandon du protocole : c'est pour cela qu'ils ont claqué la porte pour la séance plénière en signe de protestation .le continent africain bénéficie d'attention bienveillante pour qu'elle accepte l'accord même si il lui est défavorable.

La commission européenne a approuvé une aide de 50 millions d'euro à 04 pays de la corne d'Afrique dont la population souffre des sécheresses répétées provoquées par le réchauffement climatique. La France fait mine de ne pas laisser l'Afrique sur le bord de la route par cet appel ambitieux conjoint de la France et de l'Ethiopie représentant l'Afrique à Copenhague.



**Délégation Africaine à Copenhague**

Malgré le boycott du forum par le continent africain, en acceptant 100million de dollars par an en 2020 contre 150 million de besoin estimé par l'Europe et à un objectif de limitation du réchauffement climatique à 2°C contre 1,5°C . L'Afrique a tendu ainsi une main en direction des USA et de la Chine qui refusent des concessions. Les pays africains sont parmi les pays les plus exposés au changement climatique et donc ont le plus à perdre dans le cas d'un échec de négociation : « Il y a une injustice flagrante ; tout en étant le continent qui participe le moins au rejet de gaz à effet de serre , environs 3,8 % l'Afrique est paradoxalement la plus vulnérable ,la moins armée face au changement climatique » toutefois il est fortement regrettable que cette main tendue vienne des plus vulnérables et non de ceux qui sont historiquement responsable des dérèglements climatiques

### **RCM s'engage à renverser la tendance de dégradation et de perte des mangroves et forêts côtières associées au Cameroun**

Des préoccupations pour la perte accélérée des forêts de mangrove au Cameroun ont été soulevées par le Réseau Camerounais pour la Conservation des Ecosystèmes de Mangrove (RCM) lors de deux de ses Réunions du Comité Exécutif (RCE) et conférences tenues à Campo et Buea sous le thème : Résilience côtière aux changements climatiques: Renforcer les capacités des organisation de la société civile, des collectivités locales et les organisations des base à évaluer la résilience des mangroves et des zones côtières face aux impacts de changements climatiques et le développement de stratégies d'adaptation.

Selon le rapport d'évaluation du PNUE 2007, quelque 3000 ha de forêts de mangroves au Cameroun sont perdus chaque année environ 28% avec environ 200 000 hectares restants. Les principaux facteurs impliqués pour les pertes sont: l'urbanisation (extension des villes, le développement urbain des infrastructures, etc), le développement économique (industrialisation, le développement des ports, etc), les activités des industries extractives (agro-plantations, l'extraction de carrières et de sable, de minéraux et de pétrole des activités d'exploration / exploitation), l'extraction non durable pour ses usages (bois pour fumer le poisson et la transformation de la pêche et d'autres produits halieutiques, la construction, etc) accentué par les facteurs moteurs comme la croissance démographique, le développement économique, la pauvreté et les changements climatiques.





Le taux de disparition des mangroves s'est poursuivi sans cesse malgré divers projets et programmes du gouvernement, organisations gouvernementales et non gouvernementales. Ils ont également noté que ces projets et programmes souffrent d'obstacles majeurs de l'absence de politiques appropriées, des cadres juridiques et institutionnels pour les forêts de mangroves par rapport aux forêts continentales.

Cela a été traduit en manque de coordination intersectorielle, conflits des rôles et responsabilités, manque d'accès et de diffusion des leçons apprises pour créer d'impact socio-économiques et écologiques souhaités des bonnes pratiques existantes d'extraction efficace des ressources, l'utilisation et les techniques de régénération en particulier d'économie d'énergie de bois pour fumer le poisson à travers les fumoirs améliorés, les essais de reboisement également prises par les organisations membres du réseau au niveau local.

Les conséquences de la dégradation ou la perte se fait déjà sentir de cet important écosystème qui joue un rôle important comme un système de soutien à la pêche, zone de frayères et autres écosystèmes aquatiques et des ressources marines, la protection du la cote, l'atténuation du changement climatique par la séquestration du carbone, réservoir de la biodiversité et son utilisation à grande échelle de ses bois et produits du bois le pilier principal des économies rurales et urbaines. Ces effets sont visibles surtout les nombreux incidents d'érosion côtiers, sédimentation, inondations et la modification des températures et les précipitations avec une diminution de stocks de pêche mettant en danger la vie de plus de 5 millions Cameroun qui habitent les régions côtières au Cameroun.

Grâce au programme d'«**Appui communautaire pour l'utilisation durable et le reboisement des parcelles de mangroves dégradées et les forêts associées au Cameroun**» à mettre sur pied avec le slogan : «**une âme des arbres par an**» en collaboration avec les communes côtière au Cameroun'' le RCM embrassera une approche participative et multi-acteurs qui implique les acteurs clés au niveau local, régional et national pour réduire de manière significative cette perte et la dégradation de mangroves.

Il faudra un engagement plus politique qui doit commencer par l'intégration appropriée des problèmes des écosystèmes de mangrove dans le processus actuel de révision de la loi de forets, faune et pêche et une plus grande participation du secteur privé. Les cadres de collaboration seront mis en place pour faciliter cette opération pour récupérer la perte annuelle de 3000 ha de mangroves au Cameroun. Le réseau aura fortement le besoin d'appui des bailleurs pour réaliser cet objectif ambitieux.

## **L'impact du réchauffement climatique sur les mangroves au Cameroun**

A l'état actuel, les mangroves camerounaises connaissent une dégradation progressive due au déboisement abusif et les occupations anarchiques du littoral. Ces activités anthropogènes néfastes dont l'intensité varie d'un site à l'autre, sont à l'origine de l'érosion côtière et de l'intrusion marine qui entraînent des pertes de terres et d'habitation, le recul de la forêt de la mangrove, la baisse de rendement des activités de pêche, de la riziculture, etc.

L'élévation du niveau de la mer consécutif au réchauffement climatique pourrait entraîner un accroissement des inondations et de l'érosion du littoral, une augmentation de la fréquence et de la gravité des tempêtes tropicales, une modification de la distribution et de l'abondance des ressources biologique de la zone côtière.

Les espèces végétales de la mangrove en fonction de leurs caractéristiques réagissent différemment à la durée de l'immersion. La baisse de la pluviométrie et l'élévation de la température de l'eau se traduisent par l'intensification de l'évaporation, l'augmentation de la salinité et l'accroissement de la concentration de la vapeur d'eau dans l'atmosphère.

Ce qui aura pour conséquences, la modification de la composition faunistique et floristique et une baisse de la productivité biologique.

En effet, les apports continentaux (écoulements fluviaux et eaux de ruissellement) sont les principales sources d'éléments nutritifs pour les sols de mangrove. Ainsi donc, une réduction de la pluviométrie se traduirait par :

- Une accentuation de l'intrusion marine qui affectera les sols à vocation agricole, une perte des espèces caractéristiques des eaux saumâtres ;
- Le ralentissement de la croissance des végétaux ;
- Une baisse des activités liées à l'élevage.

Les sites qui seront affectés sont nombreux et les conséquences autant multiple et varié que les sites inhérents.

### **Forum national sur la gestion intégrée des ressources minières et forestières tenu Yaoundé les 16 et 17 juillet 2009**

L'extension récente du développement minier dans les zones forestières du Cameroun, en marge des espoirs légitimes de développement économique, suscite quelques inquiétudes relatives à la coordination des différents projets industriels et à la gestion des impacts environnementaux et sociaux y relatifs dans un contexte marqué par des conflits d'intérêts entre les opérateurs économiques, des incohérences entre les législations publiques et une coordination institutionnelle déficiente. Sur l'initiative du réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale, un forum national s'est tenu les 16 et 17 juillet à Yaoundé à l'effet de poser un diagnostic participatif de la situation née de la coexistence des activités minières et forestières, identifier les problèmes y relatifs et proposer des pistes de solution.

Environ 140 personnes représentant les différents intérêts autour de cette problématique ont pris part au forum : députés membres du gouvernement (ministre de l'environnement et de la protection de la nature, secrétaire d'état auprès du ministre des forêts et de la faune, Secrétaire Général du ministère de l'industrie, des mines et du développement technologique) ; cadres de différentes administrations dûment désignés par leurs hiérarchies respectives ; maires de communes riveraines des sites d'exploitation minière et forestiers (Lomié, Yokadouma et Ngoyla), ONGs nationales (CWCS, RACOPY, CED, CEW, FOCARFE, CERAD, ROLD / CEF-Dja, RFC...), secteur privé (Cameron, GEOVIC, FAMETAL Vic Wood/Thanry/CFC) ; partenaires internationaux du gouvernement (Banque Mondiale, WWF, UICN, WCS, SNV, TRAFFIC, FSC, CIFOR, ICRAF et WRI) et enfin institutions sous-régionale (COMIFAC, fondation TNS).

A cet effet le message clé du discours a été délivrée par l'honorable Emilia MONJOWA LIFAKA, vice présidente de l'assemblée nationale ainsi que celui des principales communications délivrés et débattus en sessions plénières ont touché respectivement :

- les difficultés liées à la coordination des politiques publiques de gestion des ressources naturelles ;
- les défis de la conformité environnementale et sociale des projets d'exploitation minière ou forestière
- les études de cas illustrant des possibilités et les contraintes en matière de gestion intégrée des secteurs forestiers et minier.

Trois commissions ont été constituées pour examiner les principales étapes de la feuille de route arrêtée pour la revue et la mise en œuvre de ces recommandations.

La première session a porté sur les questions touchant à la cohérence des différentes politiques publiques de gestion des ressources naturelles. La deuxième commission a été consacrée à l'examen des défis de la conformité environnementale et sociale des projets d'exploitation minières ou forestière. Pendant cette session, deux entreprises minières (CAMIRON et GEOVIC), une entreprise forestière (le groupe Vic Wood Thanry), et le programme Appui et organisation de l'artisanat minier (CAPAM) ont présenté les grandes lignes de leurs activités et, le cas échéant, leurs approches de prise en compte des exigences environnementales et sociales. La troisième a été consacrée à une série de communications portant sur des études de cas illustrant l'opportunité et les défis de la gestion intégrée des secteurs minier et forestier.

Les travaux du Dr Gordon Ajonina de l'ONG cameroon wildlife conservation society (CWCS) ont présenté l'intérêt que représente certains mécanismes novateurs tels que des paiements pour services environnementaux, les « biodiversity offset » ainsi que des mécanismes relatifs au marché de carbone.

La cérémonie de clôture a été ponctuée par les allocutions de l'honorable Jean Jacques ZAM, Coordonnateur du REPAR, de monsieur Bertin TCHIKANGWA, conseiller technique à la direction nationale du WWF au Cameroun, représentant pour l'occasion la représentante régionale du WWF empêchée et enfin de la vice présidente de l'Assemblée nationale du Cameroun.

## **La 8ème réunion du comité exécutif du réseau camerounais pour la conservation des écosystèmes de mangroves tenu du 21 au 23 Avril 2009 à Campo**

Du 21 au 23 Avril 2009, s'est tenue à Campo, sur les berges des mangroves de l'estuaire de Ntem à la frontière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, la 8ème réunion du comité exécutif du réseau camerounais pour la conservation des écosystèmes de mangrove (RCM) et le séminaire national de renforcement des capacités sur les changements et les mangroves. Organisée par la coordination nationale, la réunion a eu lieu dans la somptueuse salle de l'hôtel de ville de Campo.

Les principaux objectifs de la rencontre ont été de faire une évaluation finale du plan d'action 2008, réaliser une planification stratégique du RCM (2009-2014) et préparer l'assemblée générale de Limbe. Quelque membre du bureau national et des responsables des groupes de contacts zonaux ont pris part à ces travaux. La rencontre a été présidée par le coordonnateur national du RCM Dr Gordon Ajonina.

Cette réunion a été l'occasion de faire les évaluations des résolutions prises lors de la 7ème réunion à Edéa ; Le rapport des activités du bureau national fait par le coordonnateur Dr Gordon Ajonina n'était pas en reste, suite à cette présentation, un débat a été ouvert sur les méthodes de financement du RCM ; la trésorière nationale a d'abord fait le point sur les organisations membres affiliées au RCM ; ensuite a demandé les membres à envoyer les reçus de versement à la trésorière nationale pour régulation des documents comptables ; enfin elle a exhorté toutes les organisations à bouger afin de régulariser leur situation et renflouer le compte du réseau en vue de le crédibiliser aux yeux des potentiels bailleurs de fonds (apport personnel). En conclusion, elle a noté que la situation financière du RCM n'est pas reluisante.

Dans son propos préliminaire le coordonnateur national du RCM a souhaité que cette rencontre de deux jours de travaux à campo devrait permettre au RCM d'évaluer ses progrès mais aussi l'occasion de mettre à niveau les participants sur la compréhension et la mise en œuvre de la méthodologie pour l'évaluation de vulnérabilité et adaptation de la zone côtière et de la mangrove aux impacts des changements climatiques. A ce titre, il a rassuré le RCM, les ONGs locales, les communautés locales et le service de conservation du parc national de Campo Ma'an pour plusieurs initiatives qui sont en cours de finalisation dans le réseau interne de WWF dans lesquelles ils seront les acteurs majeurs.

Le séminaire national basée le thème : Renforcement des capacités sur les changements climatiques et les mangroves, cette session a été modérée par M. Bertin TCHIKANGWA de WWF. Plusieurs intervenants se sont succédés et ont développé les thèmes variés. Ainsi :

- Dr Gordon Ajonina a exposé sur l'aperçu général ;
- M. Georges Chuyong a exposé sur l'aspect écologique ;
- M. Edjimbi Simon, sous préfet de Mouanko a exposé sur les aspects institutionnels.
- M. Bertin Tchikangwa a exposé sur les perspectives pour l'élaboration d'un large programme.

Dans sa 2ème intervention, le coordonnateur national a présenté le projet carbone articulé comme suit : la structure, les produits et les services. Une synthèse des différents exposés a été faite par le coordonnateur national.

Malgré quelques soucis organisationnels relevés la 8ème réunion du comité exécutif tenue à Campo s'est déroulée dans un climat cordial dans l'ensemble ; et tous les points inscrits à l'ordre du jour des travaux ont été traités.



## **La 9ème réunion du comité exécutif du réseau camerounais pour la conservation des mangroves tenu le 29 Décembre 2009 à Buea**

La réunion du 9<sup>ème</sup> comité exécutif du réseau camerounais pour la conservation des mangroves (RCM) s'est tenue le 29 décembre 2009 dans le hall de la salle de conférence de la faculté des sciences à l'université de Buea.

Cette rencontre s'est attelée sur le rapport de la réunion du 8<sup>ème</sup> comité exécutif à Campo ; Sur l'évaluation de l'état d'avancement, du plan d'action 2009 qui a été estimé entre 70 et 80 % .L'établissement d'un cadre de contribution du réseau au processus de la révision de la loi forestière en cours a été un point d'une grande importance. La présentation des fiches de collecte d'information sur l'analyse des parties prenantes dans la zone des mangroves.

## **Ghana : La conférence africaine sur la conservation des mangroves du 28 au 30 avril 2009 à Accra**

Les 16 pays d'Afrique ayant en commun cette végétation côtière se sont donnés rendez vous sur les stratégies concrètes à mettre en œuvre pour sa survie suivant la convention de RAMSAR sur les zones humides.

En marge de cette conférence s'est tenue l'assemblée générale du réseau africain pour la conservation de la mangrove, pour le renouvellement de l'exécutif africain.

Les discussions ont porté notamment sur les différentes activités menées dans le pays membres du réseau. Tour à tour les présentations des études de cas du Ghana, Bénin, Sénégal, Nigeria, Cameroun, Kenya et Congo Brazzaville ont montré la réelle progression de l'action humaine dans l'amélioration de cet écosystème.



Une révision du plan d'action est lancée en atelier et a permis de porter au près des partenaires une voix commune d'action. Cette rencontre a reçu le soutien du comité Néerlandais l'IUCN et la Swedish society for nature conservation. Comme contribution Togolaise, l'ONG Globe-verta a présenté à cette rencontre des méthodes SIG dans la gestion des zones de mangrove en Afrique.

L'ONG Sénégalaise WAAME (West african for Marine environment) qui assure le secrétariat actuel du réseau a contrôlé la coordination des activités de la conférence.



**Mr Daniel KIAM**

**Monsieur Daniel KIAM, Coordonateur Régional du Réseau Camerounais pour la Conservation des Ecosystèmes de Mangroves (RCM) du Littoral a accordé à l'équipe de rédaction une interview a travers laquelle il étaye la genèse, les objectifs et les initiatives du RCM ; son point de vue sur le réchauffement climatique et le forum climatique de Copenhague n'est pas en reste. Écoutons-le...**

**Le Matanda News :** Parler nous de vous et de votre rôle au sein du RCM ?

**M. Kiam :** Je suis délégué du GIC-PPC, mandaté au sein du RCM, ce qui me confer le statut de membre du RCM. Dans ce réseau j'assure la coordination régionale du bloc B littoral cumulativement avec mes fonctions de coordonnateur zonal de Manoka rive gauche promu sous la référence RCM/CN/010-07 du 5 nov. 2007 à Mouanko. Je représente ainsi le RCM dans la région du littoral ; veille à l'application de la politique générale et à l'exécution des plans d'actions ; convoque et dirige les réunions de la coordination régionale ou de bureau.

**Le Matanda News :** Qu'est ce que le RCM ?

**M. Kiam :** le RCM est une organisation de société civile en activité dans le cadre de la protection et la conservation des écosystèmes de mangroves.

**Le Matanda News :** Sa genèse ?

**M. Kiam :** C'est à travers de multiple réunion avec des personnes que s'éclore le réseau camerounais pour la conservation des écosystèmes.

**Le Matanda News :** Sa structure ?

**M. Kiam :** Le RCM est constitué des ONGs, Associations et Organisations de conservation, GIC et Organisation de base.

**Le Matanda News :** Son évolution ?

**M. Kiam :** C'est par le biais des réunions de concertation, l'implantation de ses organes de bases appelés (groupes de contacts zonaux) et les blocs qui ont été crée dans toutes les zones concernées des mangroves au Cameroun qu'évolue le RCM. ; C'est par le biais des réunions de concertation, l'implantation de ses organes de bases appelés (groupes de contacts zonaux) et les blocs qui ont été crée dans toutes les zones concernées des mangroves au Cameroun qu'évolue le RCM.

**Le Matanda News :** Ses objectifs ?

**M. Kiam :**

- a) Renforcer la conservation, la coopération et le partenariat entre les différents ONGs, Associations, GIC et Organisation de bases ;
- b) renforcer les capacités institutionnelles (matérielle, organisationnelle, technique et financière) des ONGs associations, GIC et OBs du domaine des mangroves dans la poursuite de leurs activités au Cameroun
- c) Sensibiliser et conscientiser les membres du RCM et d'autres acteurs sur toutes action susceptible de porter atteinte aux écosystèmes de mangroves ;
- d) Promouvoir le réseautage sur le niveau local, national, régional et international ;
- e) Renforcer la participation des populations locales, des assemblées et regroupements locaux à l'élaboration, l'exécution d'un programme national relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes de mangroves avec les services publics compétents ;
- f) Entreprendre un lobbying actif pour la signature des conventions et de la mise en place d'une législation appropriée et expresse sur les écosystèmes de mangroves ;
- g) Intégrer l'aspect genre et minorité dans tous les processus de conservation et de gestion durable des écosystèmes de mangroves ;
- h) Développer le partenariat entre le RCM, les services publics nationaux et les organisations internationales.

**Le Matanda News :** Quels sont les principaux axes d'intervention du RCM ?

**M. Kiam :** Les principaux axes d'interventions du RCM sont,

- a) la conservation de la biodiversité et la protection de l'environnement côtier.
- b) Aménagement durable et intégré des mangroves en vue de développer leurs fonctions de production.
- c) Amélioration des conditions de vie des populations riveraines.
- d) Mise en place d'un cadre légal et institutionnel adapté pour une gestion participative des écosystèmes de mangroves impliquant l'ensemble des acteurs concernés

**Le Matanda News :** Quelles sont les conditions d'éligibilités des ONGs et les organisations communautaires dans le RCM ?

**M. Kiam :** Pour être éligible dans le RCM, il faut d'abord appartenir à une structure (ONG, Association, GIC, OB) ; ensuite adhérer aux statuts et règlements et enfin être inscrit régulièrement dans les registres des cotisations annuelles, participé aux assemblées générales.

**Le Matanda News :** Quels sont les projets du RCM ?

**M. Kiam :** En ce qui concerne les projets, je vais me limiter à ceux inhérents à la région que je représente car le RCM est un réseau décentralisé. Nous avons donc comme projets de :

- a) poursuivre la sensibilisation.
- b) créer des sites de productions de pépinières.
- c) régénérer les parcelles dévastées et accéder aux différents types de formations.
- d) créer un partenariat pour l'aménagement et la gestion écologiquement rationnelle des écosystèmes de mangroves du littoral appelé (plate-forme) avec les administrations publiques concernées tels que la délégation régionale du MINEP du littoral ; la délégation régionale du MINFOF du littoral ; la délégation régionale du MINEPIA du littoral ; la délégation régionale du MINDAF du littoral ; et la délégation régionale du MINADER du littoral. Les partenaires au développement et collectivités territoriales décentralisées tels que : les communautés des pêcheurs et autres exploitants des ressources de mangroves ; les sociétés pétrolières et autres tributaires de la pollution ; les communautés urbaines de Douala et Edéa ; les communes d'arrondissements des départements du wouri et de la Sanaga maritime, Nkam et le Mounjo concernés par les écosystèmes de mangroves ; et la société civile.

**Le Matanda News :** Quelles sont les initiatives futures du RCM ?

**M. Kiam :** Au vue des objectifs du RCM il y'a encore beaucoup de choses à faire dans le future. La coordination nationale est l'organe qui réfléchi sur les initiatives des projets futurs dont il ne me revient pas de vous situer sur les initiatives futures du RCM.

**Le Matanda News :** Que représente le RCM au sein du RAM ?

**M. Kiam :** Le RCM assure le secrétariat général adjoint au sein du RCM.

**Le Matanda News :** Quel jugement faites vous sur le forum climatique de Copenhague en décembre 2009 ?

**M. Kiam :** Je n'ai aucun jugement à faire sur Copenhague car certains mobiles y affèrent m'échappe encore.

**Le Matanda News :** Que pensez-vous du réchauffement climatique ?

**M. Kiam :** A mon avis le réchauffement climatique est un important désastre naturel qui va entraîner en à point douter des effets néfastes sur la production de plusieurs cultures et civilisations en ayant une grande influence sur la vie des générations futures et la prosterité.

**Le Matanda News :** A votre avis quels sont les effets du réchauffement climatique sur les mangroves à l'instar des mangroves du Cameroun ?

**M. Kiam :** Les effets du réchauffement climatique sur les mangroves à l'instar des mangroves du Cameroun est très significatif compte tenu de sa structure particulièrement fragile et productif ; en effet, les conséquences se traduiront donc sur plusieurs aspects : production, biologique, écologique, économique, culturel et scientifique. C'est la raison pour laquelle les inondations ne cesse de se multiplier aujourd'hui car l'occupation anarchique des zones humides set un obstacle à la régulation et la circulation des eaux qui est l'un des rôle fondamentale des écosystèmes de mangroves.



## Nécrologie

**Yango epse KIAM Jeannette**



Vous avez été l'un des bastions à la fondation du réseau camerounais pour la conservation des écosystèmes de mangroves. Votre zèle ; engouement ; enthousiasme ; ténacité et longs efforts au travail ont été un apport déterminant à l'émergence de notre cher réseau.

Aujourd'hui que vous n'êtes plus, votre attitude restera au sein du RCM comme un exemple à suivre ; ainsi nous vous gravons dans le panthéon du RCM.

Puisque notre seigneur en a décidé ainsi, va en paix Mme KIAM Jeannette que la terre de tes ancêtres te soit légère.....

BYE.....

**5 Mai 1972 -Novembre 2009**

## Promotion



Le docteur Georges CHUYONG a été promu au rang de maître de conférence des sciences végétales et écologie à l'université de Buea. Le réseau camerounais pour la conservation des écosystèmes de mangroves lui souhaite bonne chance et félicitation

**Le docteur Georges CHUYONG**

## Quelques annonces pour 2010

- La reunion RAM-ECOWAS à Abuja-Nigeria (la date à déterminer).
- Forum côtier sur la mangrove et les changements climatiques à Buea-Cameroun (13-17 mars 2010)
- Conférence africaine sur la conservation des mangroves à Douala-cameroun (04-05 mai, 2010)

Pour toutes correspondances veuillez prendre attache avec l'équipe de rédaction du newsletter au cameroun.  
Sur l'adresse ci-dessous

**E-mail : [matanda\\_news@yahoo.fr](mailto:matanda_news@yahoo.fr)**